

# PORTRAIT AGROALIMENTAIRE

DE LA **MRC DE KAMOURASKA**





# L'AGROALIMENTAIRE

## DANS LA MRC DE KAMOURASKA

La MRC de Kamouraska est réputée pour son dynamisme agricole à l'échelle de la région. Au Bas-Saint-Laurent, cette MRC est la deuxième en importance avec ses 362 entreprises agricoles en 2017, soit 19 % du nombre total d'entreprises de la région. Deux secteurs se distinguent par leur croissance : les productions porcine (17 %) et maraîchères (15 %).

La production laitière est toujours l'activité principale la plus importante et regroupe un total de 186 entreprises, soit près du tiers des entreprises laitières de la région. Le Kamouraska est l'endroit où le revenu moyen par entreprise agricole est le plus élevé à l'échelle régionale, équivalant à 373 594 \$.

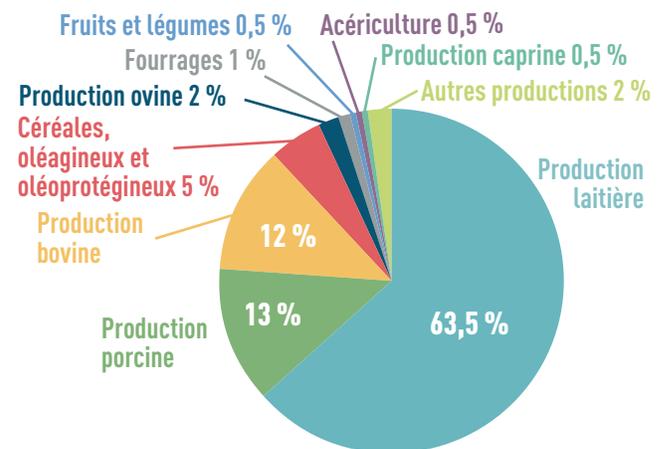
**FIGURE 1 ÉVOLUTION DU NOMBRE D'ENTREPRISES AGRICOLES DANS LA MRC DE KAMOURASKA SELON L'ACTIVITÉ PRINCIPALE**



Source : MAPAQ, Fiches d'enregistrement des exploitations agricoles 2007, 2010 et 2017.

À l'image du reste du Bas-Saint-Laurent, on constate une diminution du nombre d'entreprises de 2010 à 2017 de l'ordre de 11 %, ce qui en fait la troisième MRC la plus touchée. Cette diminution est plus particulièrement marquée pour les entreprises en horticulture et en cultures abritées (29 %), suivies par les entreprises en grandes cultures (27 %) et en production ovine (22 %). Malgré une diminution du nombre total d'entreprises dans la MRC, on remarque une croissance des revenus agricoles de 2010 à 2017. En effet, ces derniers sont passés de 103,1 M\$ à 135,2 M\$, une augmentation de l'ordre de 31 %, supérieure à la moyenne de la région (24 %). Les revenus proviennent principalement de trois productions : laitière, porcine et bovine, représentant près de 88 % des revenus agricoles du Kamouraska.

**FIGURE 2 RÉPARTITION (%) DES REVENUS AGRICOLES BRUTS SELON LES ACTIVITÉS AGRICOLES DANS LA MRC DE KAMOURASKA EN 2017**



Source : MAPAQ, Fiche d'enregistrement des exploitations agricoles 2017, mise à jour de juillet 2018

**TABLEAU 1 RÉPARTITION DES ENTREPRISES ET DES REVENUS AGRICOLES SELON LES MUNICIPALITÉS EN 2017**

Municipalité	Nombre d'entreprises	Pourcentage (%)	Revenu (M\$)	Pourcentage (%)
Saint-Pascal	42	12	15	11
Saint-Alexandre-de-Kamouraska	37	10	14	10
Sainte-Anne-de-la-Pocatière	33	9	19	14
Kamouraska	32	9	13	10
Saint-Denis-De La Bouteillerie	28	8	12	9
Sainte-Hélène-de-Kamouraska	26	7	9	6
Mont-Carmel	24	7	10	7
Rivière-Ouelle	24	7	12	9
Saint-André	21	6	7	5
Saint-Joseph-de-Kamouraska	18	5	8	6
Saint-Philippe-de-Néri	17	5	5	4
Saint-Germain	14	4	3	2
Saint-Onésime-d'Ixworth	12	3	1	1
La Pocatière	11	3	3	3
Saint-Pacôme	8	2	1	1
Saint-Bruno-de-Kamouraska	6	1	2	1
Saint-Gabriel-Lalemant	5	2	1	1
Picard	3			
Petit-Lac-Sainte-Anne	1			
<b>Total – Kamouraska</b>	<b>362</b>	<b>100</b>	<b>135</b>	<b>100</b>
<b>Revenu moyen par ferme :</b>			<b>373 594 \$</b>	

Source : MAPAQ, Fiche d'enregistrement des exploitations agricoles 2017, mise à jour de juillet 2018.

La production bovine est celle ayant connu la plus forte croissance de revenus de 2010 à 2017, avec une progression de 150 %, suivie par la production porcine (60 %). En comparaison, le secteur de l'horticulture ornementale a connu une baisse de revenus depuis 2010.

Sur l'ensemble du territoire de la MRC de Kamouraska, on trouve des activités agricoles qui façonnent le paysage et contribuent à une occupation dynamique du

territoire. La municipalité de Saint-Pascal se distingue par le nombre d'entreprises présentes sur son territoire (12 % de l'ensemble de la MRC), tandis que Sainte-Anne-de-La-Pocatière, avec une contribution de 19 M\$, est la municipalité qui génère le plus de revenus agricoles. On y trouve aussi le revenu moyen par entreprise le plus élevé (575 000 \$) et c'est l'endroit où la production laitière représente plus de 50 % des entreprises agricoles.

**FIGURE 3 ACTIVITÉS PRINCIPALES PAR MUNICIPALITÉ POUR LA MRC DE KAMOURASKA, SELON LES REVENUS GÉNÉRÉS**



# LES RESSOURCES

## CARACTÉRISTIQUES BIOPHYSIQUES DE LA MRC

Le paysage du Kamouraska se caractérise au nord par la présence d'aboiteaux, des digues ayant pour fonction de protéger les champs agricoles des inondations du fleuve Saint-Laurent. Entre le fleuve et les Appalaches, la plaine agricole est traversée par les rivières Ouelle, Kamouraska, Fouquette et Saint-Jean.

La population totale de la MRC de Kamouraska s'élevait à 21 060 personnes en 2018. Les deux principales municipalités en nombre sont La Pocatière (4 023) et Saint-Pascal (3 413), représentant à elles seules plus du tiers de la population totale de la MRC. La superficie totale de cette MRC est de 224 240 hectares (MAMOT, 2018), dont 78 013 hectares (CPTAQ, 2017) sont situés en zone agricole, soit environ 35 % de la superficie totale. Les superficies exploitées représentent 59 % de la zone agricole définie et 20,6 % de l'ensemble de la MRC, pour un total de 46 231 hectares.

Certaines municipalités possèdent un faible couvert forestier dû à la forte présence de terres en culture. C'est le cas des municipalités de La Pocatière, Rivière-Ouelle, Saint-Denis-De La Bouteillerie, Kamouraska, Sainte-Anne-de-La-Pocatière, Saint-Germain et Saint-André. Cette réalité a un effet sur la biodiversité, notamment en raison du manque d'habitats de qualité et de corridors de migration. Le déboisement est soumis à un règlement promulgué par la MRC de Kamouraska.

Des superficies exploitées, 82 % le sont par des propriétaires et le reste par des locataires. Cette MRC occupe le deuxième rang régional en importance des superficies exploitées et représente 14 % des superficies en culture du Bas-Saint-Laurent.

## CARACTÉRISTIQUES SOCIODÉMOGRAPHIQUES

Les membres des entreprises du Kamouraska sont les moins âgés de la région avec une moyenne de 50 ans. En isolant seulement les membres principaux, on obtient le même résultat.

On trouve 42 entreprises ayant une femme comme répondante principale, ce qui correspond à 12 % des entreprises du Kamouraska, un résultat semblable à la proportion régionale (13 %). À l'échelle du Bas-Saint-Laurent, cela représente 17 % de l'ensemble des entreprises dont le membre principal est une femme.

## MAIN-D'ŒUVRE

La main-d'œuvre des entreprises agricoles est principalement d'origine familiale. Toutefois, dans 37 % des cas, le recours à de la main-d'œuvre non familiale est nécessaire. Ces travailleuses et ces travailleurs proviennent majoritairement du Québec. Pour répondre aux enjeux liés au manque d'ouvriers agricoles, 134 entreprises ont fait appel à de la main-d'œuvre externe, une croissance de 77 % par rapport à 2010.



## RELÈVE DÉSIGNÉE ET TRANSFERT D'ENTREPRISES

Dans la MRC de Kamouraska, on dénombre 157 agricultrices ou agriculteurs âgés de moins de 40 ans possédant au moins 1 % des parts d'une entreprise agricole. Cette relève est présente dans plus d'une entreprise sur trois sur le territoire, toutes productions confondues. L'âge moyen de cette relève est de 33 ans.

Plus spécifiquement, de 2013 à 2017, 66 membres de la relève ont acquis des parts dans une entreprise agricole, ce qui représente 22 % des entreprises bas-laurentiennes ayant accueilli une relève.

Plusieurs secteurs ont permis aussi l'établissement d'un nombre important de personnes assurant la relève, alors que certaines productions, comme la production ovine, ont des défis à relever afin d'assurer la pérennité des entreprises du Kamouraska. En effet, seulement 8 % des entreprises ovines ont une relève établie. Par ailleurs, au cours des 5 prochaines années, 59 entreprises agricoles du Kamouraska prévoient procéder à la vente de leur entreprise. Parmi celles-ci, 14 n'ont pas de relève identifiée (elles n'ont aucune relève ou ne sont pas en mesure de répondre).

**TABLEAU 2 PROPORTION DES ENTREPRISES DE LA MRC DE KAMOURASKA COMPTANT AU MOINS UNE RELÈVE ÉTABLIE SELON LE SECTEUR DE PRODUCTION**

Secteur	Proportion des entreprises avec relève (%)	Âge moyen de l'ensemble des agricultrices et des agriculteurs (ans)	Entreprises sans relève identifiée qui prévoient vendre d'ici cinq ans
Bovins laitiers	47	46	4
Acériculture	11	58	0
Bovins de boucherie	23	52	0
Ovins	8	50	4*
Grandes cultures	23	56	

\* Les données ont été combinées pour respecter les règles de confidentialité.

Source : MAPAQ, *Fiche d'enregistrement des exploitations agricoles 2017*, mise à jour de juillet 2018.



# LA PRODUCTION

## PRODUCTIONS ANIMALES

**TABLEAU 3 ÉVOLUTION DU CHEPTEL DES PRINCIPALES PRODUCTIONS ANIMALES DANS LA MRC DE KAMOURASKA DE 2004 À 2017**

	2004	2007	2010	2017	Bas-Saint-Laurent (2017)	Contribution régionale (2017) (%)
<b>PRODUCTION LAITIÈRE</b>						
Vaches laitières (nombre de têtes)	10 957	10 741	11 691	11 975	39 027	31
Quota détenu (kg MG/jour)	7 878	8 549	9 340	13 849	43 455	32
Production totale (hl)	771 195	828 305	893 606	1 094 892	3 475 535	32
<b>PRODUCTION BOVINE</b>						
Vaches de boucherie (nombre de têtes)	2 987	3 107	2 656	1 975	14 530	14
Bouvillons semi-finis par an (nombre de têtes)	2 738	3 846	1 586	883	5 973	15
Bouvillons finis par an (nombre de têtes)	3 821	2 706	1 529	1 073	3 370	32
<b>PRODUCTION PORCINE</b>						
Porcs en engraissement (places-porcs)	22 720	22 167	15 615	15 353	78 363	20
Truies (nombre de têtes)	3 136	3 162	3 538	5 978	14 288	42
<b>PRODUCTION OVINE</b>						
Brebis (nombre de têtes)	4 271	4 586	4 692	3 541	39 779	9
Agneaux de lait (nombre de têtes selon la PAEV*)	2 323	4 065	2 255	1 207	10 315	12
Agneaux légers (nombre de têtes selon la PAEV*)	1 083	2 082	3 702	2 535	17 939	14
Agneaux lourds (nombre de têtes selon la PAEV*)	5 377	3 316	2 390	1 970	34 780	6

\*PAEV = Production annuelle estimée

Sources : MAPAQ. *Fiches d'enregistrement des exploitations agricoles 2004, 2007, 2010 et 2017*; Institut de la statistique du Québec, 2018; Fédération des producteurs laitiers du Québec, 2018; Les Producteurs de lait du Québec, 2019.

## PRODUCTION LAITIÈRE

On trouve le plus grand nombre d'entreprises laitières au Bas-Saint-Laurent dans la MRC de Kamouraska, malgré une diminution de 13 % depuis 2010. Une entreprise sur deux est en production laitière dans la MRC, alors que six d'entre elles ont une certification biologique. Les revenus découlant de cette production sont de l'ordre de 85,9 M\$, une progression de 20 % depuis 2010, permettant au secteur d'occuper le premier rang en ce qui a trait aux revenus générés dans la MRC de Kamouraska. Ces revenus représentent 31 % des revenus laitiers au Bas-Saint-Laurent en 2017. Alors que le cheptel laitier est demeuré stable au cours des sept dernières années, le nombre de vaches par entreprise est passé de 54 à 64 de 2010 à 2017. La production laitière a connu une croissance d'environ 23 %, pour une production d'un million d'hectolitres de lait. Pour leur part, les quotas détenus ont également augmenté, atteignant 13 849 kg de matière grasse par jour, soit 32 % des quotas détenus régionalement. Cela représente un quota détenu moyen par entreprise de près de 75 kg de matière grasse quotidiennement.

## PRODUCTION BOVINE

À l'image de la production bovine au Bas-Saint-Laurent, les entreprises se spécialisent principalement dans la production vache-veau dans la MRC de Kamouraska. En 2017, on dénombrait 58 entreprises déclarant des revenus de production bovine, alors que 48 d'entre elles en tiraient leur revenu principal, une faible diminution par rapport à 2010 (4 %). Il s'agit de la MRC ayant connu la plus faible diminution depuis 2010 pour ce secteur, ex æquo avec la MRC de la Matapédia (4 %).

Les revenus de la production bovine ont, pour leur part, connu la progression la plus importante dans la MRC de Kamouraska (150 %) de 2010 à 2017, toutes productions agricoles confondues. Ce secteur a généré 16,0 M\$ en 2017 dans la MRC, soit 38 % des recettes régionales de la production bovine. Cette production occupe le troisième rang en importance dans la MRC quant aux revenus générés. Ceux-ci sont les plus élevés de la région, alors que la MRC la plus proche génère 7 M\$ de moins.

De 2010 à 2017, le nombre de vaches a diminué de plus de 25 %, atteignant 1 975 bêtes en 2017, soit le troisième plus grand cheptel au Bas-Saint-Laurent, derrière La Matapédia et La Mitis. On y compte 32 % de bouvillons finis par année, soit 1 073 annuellement, ce qui représente le cheptel le plus important de la région, même si ce dernier a connu une baisse de 30 % depuis 2010. Du côté des bovins semi-finis, la diminution du nombre de têtes dans la MRC se situe à près de 50 % pour cette même période.



## PRODUCTIONS OVINE ET CAPRINE

Malgré une diminution du nombre d'entreprises depuis 2010 (22 %), la production ovine est bien installée dans la MRC de Kamouraska, avec 14 entreprises qui s'y consacrent. Le cheptel représente 9 % du cheptel bas-laurentien et les revenus générés contribuent pour 13 % des revenus ovins de la région. Quoique la taille moyenne des bergeries soit inférieure à la moyenne régionale, la production ovine contribue à la vitalité économique de cette MRC. En effet, ce secteur occupe le quatrième rang en importance des revenus générés, toutes productions agricoles confondues.

Le Kamouraska occupe également une place de choix pour la production caprine (boucherie et laitière), qui correspond à près de 40 % des revenus caprins de la région. On y trouve le plus grand nombre d'entreprises (8) déclarant une production de chèvres de boucherie ou de lait de chèvre comme activité principale, soit plus de 50 % des entreprises du Bas-Saint-Laurent dans ces productions.

## PRODUCTION PORCINE

De 2010 à 2017, on constate une progression de l'ordre de 17 % du nombre d'entreprises en production porcine dans la MRC de Kamouraska, atteignant un total de 14. Ces entreprises comptent pour 30 % des exploitations porcines de la région. Les revenus générés ont également progressé durant cette période, passant de 11 M\$ à 17,6 M\$, soit plus du quart des revenus liés à la production porcine de la région en 2017. Ce secteur occupe le second rang en importance quant aux revenus générés.

Le Kamouraska détient le deuxième cheptel le plus important de la région avec ses 15 353 places-porcs et près de 6 000 truies, ce qui représente 20 % et 42 % des cheptels régionaux respectifs. Il s'agit d'une progression de 23 % de la part régionale du cheptel de truies par rapport à 2010. Le nombre de truies a progressé de façon importante par rapport à 2010 (70 %), tandis que le nombre de places-porcs est demeuré relativement stable.

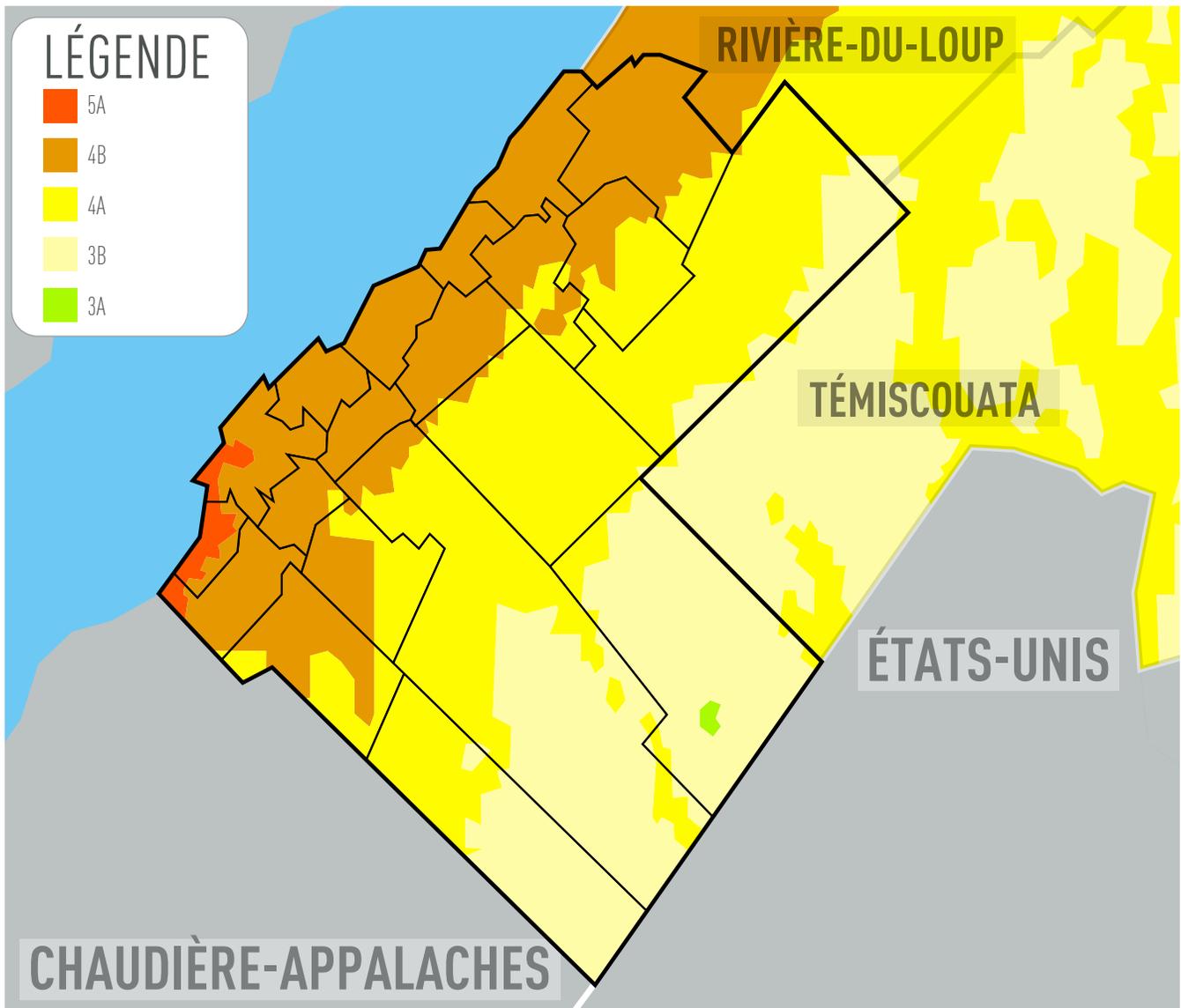
## PRODUCTIONS VÉGÉTALES

**TABLEAU 4 RÉPARTITION DES SUPERFICIES AGRICOLES EN CULTURE DE LA MRC DE KAMOURASKA EN 2017**

Secteur	Nombre d'entreprises agricoles	Superficies (ha)
<b>FOURRAGES</b>	<b>314</b>	<b>21 743</b>
Foin sec ou ensilage		19 954
Maïs-ensilage		1 435
Autres		354
<b>PÂTURAGES</b>	<b>106</b>	<b>1 114</b>
<b>CÉRÉALES, OLÉAGINEUX ET OLÉOPROTEAGINEUX</b>	<b>243</b>	<b>10 341</b>
Orge		2 737
Avoine		1 733
Canola		421
Blé (alimentation humaine)		589
Céréales mélangées		576
Blé (alimentation animale)		2 568
Soya		973
Maïs-grain		459
Seigle		218
Autres		67
<b>HORTICULTURE ORNEMENTALE ET CULTURES ABRITÉES</b>	<b>12</b>	<b>17</b>
Arbres de Noël		14
Autres		3
<b>FRUITS</b>	<b>21</b>	<b>37</b>
Fraises		10
Framboises		2
Pommiers		6
Raisins (vignes)		6
Prunes		9
Bleuets en corymbe		1
Autres		3
<b>LÉGUMES</b>	<b>19</b>	<b>199</b>
Pommes de terre (de table et de semence)		185
Légumes divers		14
<b>AUTRES CULTURES</b>	<b>2</b>	<b>6</b>
<b>SUPERFICIE EN CULTURE</b>		<b>33 457</b>

Source : MAPAQ, Fiche d'enregistrement des exploitations agricoles 2017, mise à jour de juillet 2018.

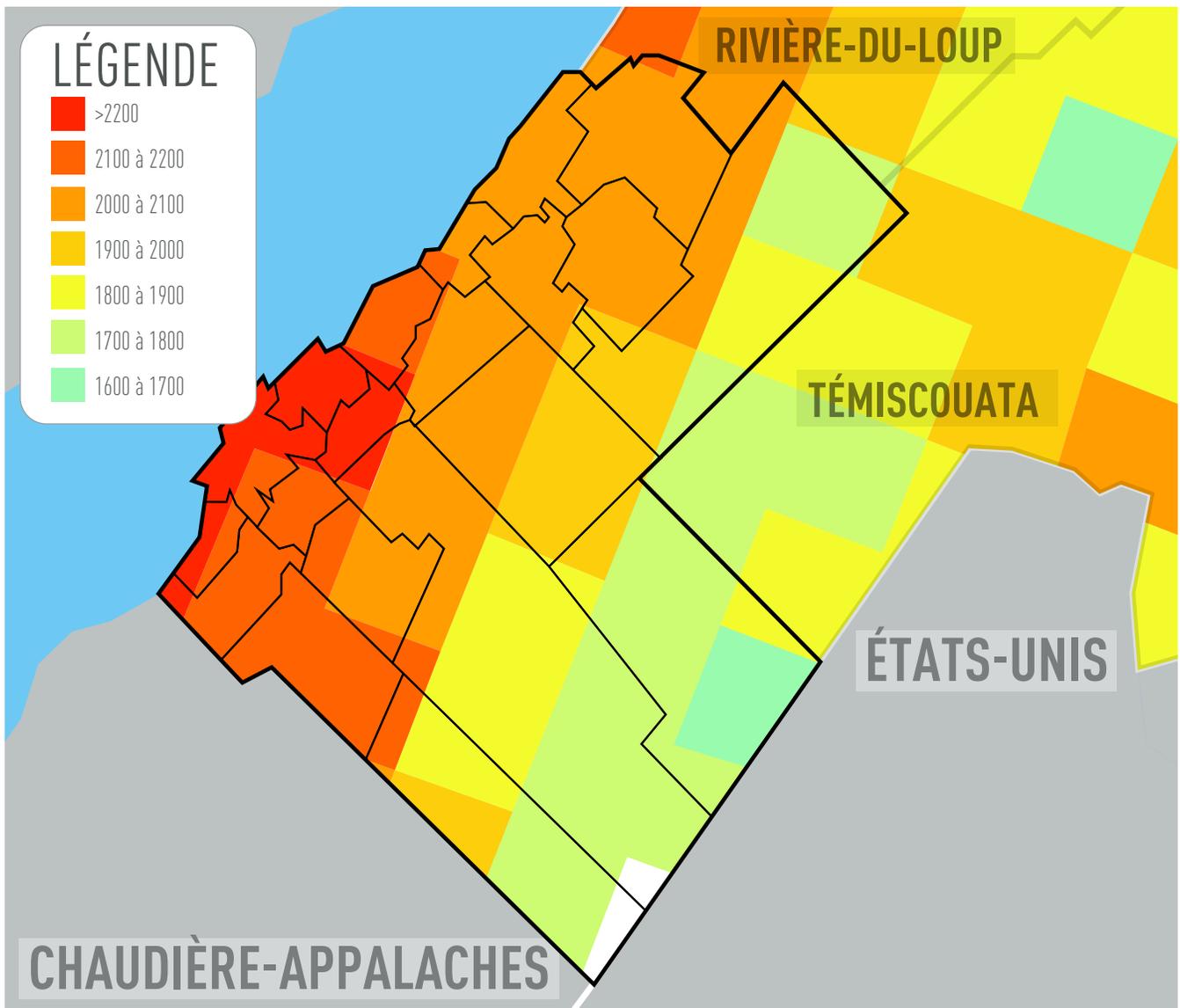
**FIGURE 4 ZONES DE RUSTICITÉ<sup>1</sup> DANS LA MRC DE KAMOURASKA**



<sup>1</sup> Les zones de rusticité des plantes au Canada permettent de décrire les zones les plus propices à la survie de différents types d'arbres, d'arbustes et de fleurs basées sur les conditions climatiques moyennes de chaque région. Une vaste gamme de facteurs climatiques sont considérés tels que les températures hivernales minimales, la durée de la période sans gel, les précipitations estivales, les températures maximales, l'enneigement, les pluies de janvier et les vitesses maximales des vents. Les effets de l'altitude sont également pris en compte dans le calcul des zones de rusticité.

À l'échelle du Canada, la carte représente neuf grandes zones de rusticité, réparties entre zéro (la plus rigoureuse) et huit (la moins rigoureuse), incluant une gradation à l'intérieur de chaque zone (p. ex. 4a ou 4 b, 5a ou 5b). En agriculture, on utilise les zones de rusticité pour la sélection des cultivars d'arbres et d'arbustes fruitiers (pommiers, pruniers, vignes, framboisiers, argousiers, etc.) permettant de valider le potentiel d'une culture en fonction des caractéristiques climatiques du territoire.

**FIGURE 5 UNITÉS THERMIQUES MAÏS (UTM)<sup>2</sup> DANS LA MRC DE KAMOURASKA**



<sup>2</sup> Utilisés pour prédire l'arrivée des stades phénologiques durant la saison de croissance, tel que la maturité, les unités thermiques maïs (UTM) permettent également de décrire le potentiel des régions pour la production de maïs, puis les exigences thermiques des différents hybrides et cultivars pour atteindre la maturité. Le cumul des UTM est souvent utilisé pour le choix des cultivars de soya, mais il n'a pas été conçu à cet effet.

Le littoral du Kamouraska jouit des températures les plus clémentes du Bas-Saint-Laurent, ce qui offre davantage de possibilités pour les cultures exigeantes. En effet, il offre un fort potentiel pour les productions végétales, notamment les cultures fruitières et maraîchères, puisqu'on y trouve la saison sans gel la plus longue et les zones de cumul de degrés-jours et de rusticité les plus favorables de la région.

## GRANDES CULTURES ET PRODUCTION FOURRAGÈRE

En 2017, les superficies en culture du Kamouraska représentaient 19 % des superficies en production végétale du Bas-Saint-Laurent. Elles se répartissent principalement entre les céréales, les oléagineux et les oléoprotéagineux (31 %) ainsi que les fourrages (65 %). Dans cette MRC, 314 entreprises produisent des fourrages et 243 des céréales.

La production de céréales, d'oléagineux et d'oléoprotéagineux est l'activité principale de 22 entreprises, une diminution de 27 % depuis 2010. Pour ce qui est de la production fourragère, elle est la source principale de revenus de 18 entreprises, 18 % de moins qu'en 2010.

Entre 2010 et 2017, les superficies en maïs fourrager et en soya ont connu une croissance importante de l'ordre de 47 % et de 368 % respectivement. À l'inverse, une diminution des superficies en pâturage (27 %) et en canola (20 %) est observable.

Les céréales et la production fourragères ont contribué, respectivement, pour 5 % et 1 % du revenu brut de la MRC, soit 6,6 M\$ et 1,8 M\$. Cela représente une progression de 11 % et de 13 % par rapport à 2010.

## HORTICULTURE

Les superficies en cultures fruitières et légumières du Kamouraska correspondent à 18 % chacune des superficies pour ces mêmes cultures que l'on trouve au Bas-Saint-Laurent. Alors que 15 entreprises font de ces productions leur activité principale, les deux secteurs combinés génèrent 900 000 \$, une augmentation de 13 % par rapport à 2010. La pomme de terre domine le secteur maraîcher, alors qu'elle est cultivée sur 185 des 199 hectares déclarés. Les légumes diversifiés occupent le reste des superficies déclarées. Alors que le nombre d'exploitations productrices ou de producteurs maraîchers augmente, on assiste à une intensification de la production maraîchère, plus diversifiée et requérant moins d'espace.

Les productions en vergers, comme les pommiers et les pruniers, de même que les vignes sont en augmentation. Ces cultures sont favorisées par le climat plus doux du Kamouraska.

Pour les produits fruitiers et maraîchers frais, le pic de production arrive souvent quand la saison touristique bat encore son plein dans la MRC, ce qui permet d'écouler une partie des récoltes plus facilement.

Bien que 12 entreprises aient déclaré des superficies en horticulture ornementale et en cultures abritées en 2017, il s'agit de l'activité principale de seulement 5 entreprises. Celle-ci génère 500 000 \$, soit une diminution de 29 % par rapport à 2010. Ces productions sont exploitées sur 17 hectares et représentent 5 % des superficies en productions ornementales du Bas-Saint-Laurent. Les superficies consacrées à l'horticulture ornementale dans la MRC sont en forte baisse, malgré une augmentation dans la production d'arbres de Noël.



## PRODUCTION ACÉRICOLE

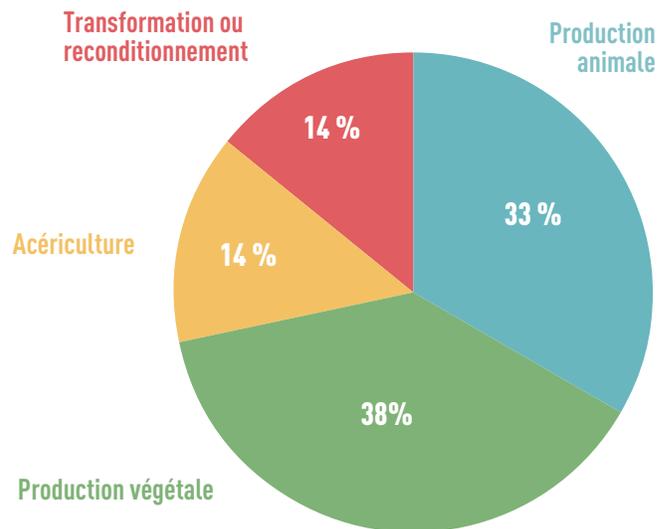
L'acériculture est l'activité principale pour 19 entreprises. Elle génère 900 000 \$, soit moins de 1 % des revenus agricoles de la MRC. Il s'agit de la septième production en importance dans la MRC de Kamouraska en ce qui concerne les revenus agricoles ex-aequo avec la production de fruits et légumes. En 2017, 46 entreprises ont déclaré des superficies acéricoles en exploitation, correspondant à 139 876 entailles, soit environ 2 % du total régional. Depuis 2010, le nombre d'entreprises qui déclarent exploiter une érablière a diminué de 15 % et le nombre d'entailles servant à la production, de 25 %.



## AGRICULTURE BIOLOGIQUE

À l'instar des autres MRC du Bas-Saint-Laurent, le Kamouraska a connu une tendance à la hausse du nombre d'entreprises certifiées biologiques sur son territoire. De 2010 à 2017, les entreprises certifiées sont passées de 13 à 21, une progression de 61 %. En 2017, la MRC compte près de 8 % des entreprises certifiées biologiques de la région.

**FIGURE 6 DISTRIBUTION (%) DES ENTREPRISES CERTIFIÉES BIOLOGIQUES DANS LA MRC DE KAMOURASKA PAR SECTEUR**



Source : Conseil des appellations réservées et des termes valorisants, Portail Bio Québec, 2017.

Sur l'ensemble des entreprises œuvrant en production biologique, 29 % sont en production laitière, pour un total de 6 entreprises. La MRC se distingue entre autres par le nombre important d'entreprises produisant des fruits et des légumes de champs. Elle accueille également le plus grand nombre d'entreprises certifiées dans les catégories suivantes : plantes aromatiques, fines herbes et plantes médicinales ainsi que plants, transplants et semences. De plus, on y trouve une entreprise offrant des produits apicoles certifiés, une particularité de cette MRC.

# LA TRANSFORMATION

## PRODUCTEURS-TRANSFORMATEURS

Le nombre de producteurs-transformateurs a légèrement augmenté dans la MRC entre 2010 et 2017, passant de 17 à 19. Parmi ces entreprises, neuf offrent des produits acéricoles, quatre, de la viande et quatre, des produits à base de fruits et légumes<sup>3</sup>.

Les producteurs-transformateurs du Kamouraska sont majoritairement de petites entreprises, dont une part considérable de leur revenu est associée à la transformation alimentaire. En effet, comparativement aux autres MRC de la région, la MRC de Kamouraska est celle qui compte le plus grand nombre d'entreprises de petite taille, alors que plus de la moitié de celles-ci (58 %) ont un revenu de moins de 50 000 \$. La part des revenus provenant de la transformation chez les entreprises du Kamouraska (34 %) est nettement supérieure à la moyenne régionale (26 %). Malgré ce fait, les revenus associés à la transformation alimentaire demeurent bas, près de 423 000 \$, ce qui correspond à une contribution de 8 % à l'échelle bas-laurentienne.

## TRANSFORMATEURS

Près d'une entreprise de transformation bas-laurentienne sur cinq est implantée dans la MRC de Kamouraska. On y trouve principalement des entreprises de transformation des viandes (13) ainsi que des poissons et des fruits de mer (6). Comme ailleurs au Bas-Saint-Laurent, la majorité des entreprises dans le secteur des viandes s'occupent de découpes à forfait. Toutefois, le Kamouraska se distingue par la présence sur son territoire de poissonneries spécialisées dans l'anguille et l'esturgeon fumés. Il faut également noter la présence d'un abattoir fédéral spécialisé dans le porc.

<sup>3</sup> Une même entreprise peut être comptabilisée dans plus d'un secteur d'activité.



# LA COMMERCIALISATION ET L'AGROTOURISME

## MISE EN MARCHÉ DE PROXIMITÉ

La MRC de Kamouraska est très dynamique en ce qui concerne la mise en marché de proximité, alors qu'on y trouve 18 % des kiosques à la ferme de la région. En outre, plusieurs initiatives ont été mises en place pour faire rayonner ce secteur avec différents circuits et activités d'interprétation. On trouve également une offre bien développée de paniers de légumes selon le principe de l'agriculture soutenue par la communauté, alors que cinq entreprises utilisent ce mode de mise en marché.

**TABLEAU 5 NOMBRE D'ENTREPRISES DÉCLARANT PROCÉDER À UNE MISE EN MARCHÉ DE PROXIMITÉ PAR DES VENTES DIRECTES EN 2017**

	Nombre d'entreprises	Contribution régionale (%)
Autocueillette	6	16
Marché public	11	14
Kiosque à la ferme	30	18
Agriculture soutenue par la communauté	5	16

Source : MAPAQ, Fiche d'enregistrement des exploitations agricoles 2017, mise à jour de juillet 2018.

Aidée par des organismes du milieu, la mise en marché de proximité se développe et de nouvelles initiatives ont vu le jour au cours des dernières années. Par exemple, la création d'une nouvelle coopérative de mise en marché écoresponsable sur le territoire du Kamouraska contribue au développement de la vente de proximité à des intermédiaires locaux tels que des hôtels et des restaurants. Les produits du Kamouraska jouissent d'une bonne reconnaissance provinciale et sont disponibles, pour certains, dans des épiceries spécialisées au Québec, à Montréal notamment.

**TABLEAU 6 NOMBRE D'ENTREPRISES DÉCLARANT PROCÉDER À UNE MISE EN MARCHÉ DE PROXIMITÉ PAR DES VENTES À UN INTERMÉDIAIRE EN 2017**

	Nombre d'entreprises	Contribution régionale (%)
Hôtel	4	25
Restaurant	10	14
Détaillant	20	19

Source : MAPAQ, Fiche d'enregistrement des exploitations agricoles 2017, mise à jour de juillet 2018.

## AGROTOURISME

Onze entreprises de la MRC de Kamouraska offrent des activités d'agrotourisme, plaçant le Kamouraska au premier rang pour ce type d'activité dans le Bas-Saint-Laurent. Plusieurs entreprises ont diversifié leurs activités économiques dans les dernières années, accueillant maintenant des touristes, des cyclistes ou des excursionnistes à la ferme. Les groupes d'entreprises, les écoliers et les visites organisées sont aussi des avenues intéressantes pour quelques entreprises. À la suite des efforts du milieu pour valoriser ce secteur d'activité et l'offre touristique au cours des dix dernières années, le nombre d'entreprises offrant une activité d'interprétation, le coucher ou le repas sur les lieux de la ferme a presque doublé.

# LES PERSPECTIVES DE DÉVELOPPEMENT

L'agriculture est un moteur économique important pour la MRC de Kamouraska. Elle occupe de façon dynamique le territoire et contribue à la vitalité de ce dernier. Pour appuyer le secteur agroalimentaire, la MRC a lancé en 2016 son plan de développement de la zone agricole. Ce document propose une planification en vue du développement durable des activités agricoles, fruit d'une concertation avec les différentes actrices et acteurs du milieu.

Cette MRC jouit de la présence de différentes installations spécialisées en agroalimentaire et de centres d'expertise bénéfiques au développement du secteur agroalimentaire. Ceux-ci ont un rôle important à jouer en ce qui a trait à la formation, à la recherche et au développement ainsi qu'au partage et au transfert de l'expertise, tant sur le plan de la production que sur celui de la transformation.

Lorsque les propriétaires songent à vendre leur ferme, le maintien des activités agricoles est un défi de taille, puisque la valeur financière des entreprises agricoles et des terres cultivables est élevée dans la MRC. La mise en place du service de maillage l'ARTERRE pourra faciliter le transfert non apparenté d'entreprises agricoles et ainsi favoriser le maintien des activités agricoles sur le territoire de la MRC. Une initiative telle qu'« Enseigner le Kamouraska » visant à accroître les connaissances des jeunes de la MRC sur le potentiel de leur milieu de vie contribue à faire connaître le secteur. Cette approche innovatrice, qui a pour but de développer le sentiment d'appartenance au territoire, pourrait avoir une incidence dans le futur sur la rétention des jeunes et sur l'agroalimentaire.

Le tourisme occupe une place importante dans la MRC et offre des occasions d'affaires intéressantes pour le développement du secteur bioalimentaire. Par exemple, la filière du mycotourisme est en plein essor. Ces activités, qui visent la protection et la promotion des champignons forestiers dans une optique de développement économique, offrent de belles possibilités et cherchent à se tailler une place de choix à l'échelle provinciale. La poursuite du développement de l'agrotourisme est également envisageable étant donné la présence d'attraits recherchés par les touristes (littoral, terres agricoles, cabourons, montagnes, villégiature, etc.). La forte densité d'entreprises agricoles présente également un avantage pour l'élaboration d'un circuit agrotouristique, alors que la distance à parcourir entre les sites d'intérêt est relativement courte.

Tel qu'il est présenté, le Kamouraska offre plusieurs caractéristiques favorables lui permettant d'envisager le maintien et le développement des activités agricoles sur son territoire et ainsi, d'assurer la pérennité des activités agroalimentaires, un moteur économique de premier plan pour cette MRC.

**Réalisation**

Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation  
Direction régionale du Bas-Saint-Laurent

**Coordination**

Hugues Fiola

**Recherche et rédaction**

Équipe de la Direction régionale du Bas-Saint-Laurent

**Révision linguistique**

Direction des communications

**Conception graphique**

Direction des communications

**Photographies**

Marc Lajoie et Éric Labonté  
Direction des communications

© Gouvernement du Québec

Dépôt légal : 2019

Bibliothèque et Archives nationales du Québec

Bibliothèque et Archives Canada

ISBN 978-2-550-85387-9 (PDF)



